

Sujet : La fracture générationnelle a-t-elle remplacé la lutte des classes ?

Le film Tanguy d'Etienne Chatiliez, où le personnage principal, éternel étudiant, en vient à poursuivre ses parents en justice pour manquement à l'obligation d'entretien, illustre ce qui serait devenu une des principales lignes de clivage de la société : la fracture générationnelle. Alors que la société industrielle était traversée d'une ligne de conflit entre classes, se traduisant en luttes politiques, la société actuelle, qualifiée de post-industrielle par l'économiste Daniel Cohen, mettrait face à face la génération des baby boomers, ayant bénéficié de la croissance des trente glorieuses et de l'extension du système de protection sociale, à celles nées à partir des années 70, confrontées au chômage de masse et à la perspective de la remise en cause des acquis sociaux dont ont profité leurs aînés.

Si la lutte des classes a perdu de sa pertinence en tant que principal axe de lecture des conflits sociaux, peut-on pour autant dire que le clivage entre générations l'a remplacé ? Le « destin des générations », pour reprendre le titre d'un ouvrage du sociologue Louis Chauvel, a certes connu un revirement brutal à partir des années 70, mais celui-ci s'est-il traduit dans le champ de la compétition sociale ? Cette dernière ne met-elle pas plutôt en jeu des stratégies d'individus, amenés à mobiliser autant leurs attributs de classe que leurs ressources générationnelles ?

L'entrée dans la société post-industrielle a sans conteste rendu moins lisible le concept de lutte des classes et mis en lumière une rupture dans le destin des générations (I). Les luttes pour les meilleures positions sociales et pour éviter le déclassement animent les individus à mobiliser tant leurs ressources de classe que celles qu'ils tirent de leur environnement familial et favorisent des processus de ségrégation sociale et spatiale (II).

Le double mouvement d'effacement de la lutte des classes et de cristallisation des conflits de génération, illustré par la contestation du contrat première embauche (CPE), semble établir une nouvelle grille des conflits sociaux pour la société post-industrielle.

La lutte des classes, après avoir longtemps constitué le principal axe de lecture des conflits sociaux a perdu de sa pertinence.

La pensée marxiste, pour laquelle la lutte des classes entre détenteurs du capital et travailleurs est le principal moteur des conflits sociaux des sociétés industrielles, a, de la fin du XIX^e siècle au tournant des années 1980, constitué un axe structurant de la vie intellectuelle et des luttes politiques. La révolution industrielle entamée au XIX^e siècle, augmentant les besoins en main d'œuvre ouvrière et favorisant son rassemblement dans les lieux de production, a créé les conditions de l'expansion des idées basées sur la lutte des classes. L'entre-deux-guerres, avec les premières réalisations de la révolution bolchévique, verra nombre d'intellectuels s'engager dans la voie du marxisme, amenant Julien Benda à s'exclamer en 1927 : « Les hommes n'ont plus que deux religions, pour les uns la Classe, pour les autres la Nation ». La lutte des classes trouvera sa médiatisation à travers des organisations syndicales et des partis politiques et s'exprimera lors de conflits sociaux d'ampleur, tels que les grèves de 1936 ou celles de 1968.

La fin des trente glorieuses et l'entrée dans la société post-industrielle vont nettement réduire la portée du concept de lutte des classes tel qu'il avait été élaboré dans la pensée marxiste.

L'environnement économique des trente dernières années s'est ainsi radicalement transformé, voyant la baisse de l'emploi industriel et la tertiarisation croissante de l'économie et rendant ainsi la classe des travailleurs moins homogène. Le développement du chômage

de masse devait en outre contribuer à déplacer la ligne de clivage entre ceux disposant d'un emploi et ceux en étant dépourvus, rendant les premiers moins puissants lors des négociations avec les détenteurs du capital. Ces facteurs associés à la montée de l'individualisme, ont affaibli les instances de médiatisation des luttes des travailleurs que sont les syndicats et le parti communiste français.

Les lignes de démarcation entre classes se sont en outre faites moins précises avec la démocratisation de l'enseignement scolaire, notamment secondaire. Ce sont ainsi 70 % des membres d'une classe d'âge qui arrivent aujourd'hui au niveau du baccalauréat. Un peu plus de 60 % d'une classe d'âge obtiennent ce diplôme, contre 10 % dans les années 1950. S'agissant des conditions de travail, la démocratisation entre celles que subissent les ouvriers et celles qui concernent les cadres et les dirigeants n'est plus aussi nette. La « charge mentale » liée au travail (stress, angoisse, dépression), limitée jusqu'au début des années 1990 aux cadres et aux dirigeants d'entreprises s'est depuis largement propagée aux ouvriers. De même comme le souligne Christian Boudelot dans son ouvrage Travailler pour être heureux ?, le sentiment d'exploitation, autrefois circonscrit aux ouvriers, tend à concerner aujourd'hui également les cadres.

En rendant plus floues les frontières entre classes et en fragilisant le travail en tant que cadre homogène structurant l'identité des travailleurs, la société post-industrielle a affaibli la lutte des classes comme axe de lecture des conflits sociaux.

La bascule qu'a constituée la fin des trente glorieuses a mis fin à un processus de progrès générationnel qui semblait infini. La période de l'après-guerre avait en effet été le cadre d'une période d'expansion économique continue, marquée par le développement du salariat et la mise en place des institutions de la Sécurité sociale, au premier rang desquelles le système de retraite par répartition, basé sur la solidarité inter-générationnelle. Dans un contexte de croissance continue et de plein-emploi, ce système avait vocation à profiter au plus grand nombre et à supprimer les situations de pauvreté à la retraite. Cette période était portée par la foi dans le progrès générationnel, mis en évidence par le sociologue Louis Chauvel (cft. Cit.) et permettant à chaque enfant, notamment grâce à la démocratisation de l'enseignement secondaire, d'accéder à un niveau de vie meilleure que ses parents. La généralisation des biens de consommation, tels que la voiture ou l'électroménager, était l'une des manifestations de cette tendance.

La fin des trente glorieuses puis l'entrée dans les années 1980 devaient mettre fin à cette idée du caractère inéluctable du progrès générationnel. De même que la génération née à la fin du XIX^e siècle fait figure, avec les deux guerres mondiales qu'elle a eu à connaître, de génération sacrifiée, les classes d'âge nées à partir du début des années 1970 apparaissent particulièrement perdantes par rapport à leurs aînées. Outre le fait que le chômage touche relativement davantage les jeunes de moins de 25 ans, ceux-ci ont le sentiment qu'ils ne pourront bénéficier du même niveau de protection sociale que la génération des baby-boomers, ceci du fait des difficultés de financement touchant les systèmes de santé et de retraite. Timotey B. Smith montre ainsi dans son ouvrage La France injuste que le système de protection sociale français est particulièrement généreux pour les retraités mais qu'il se traduit par une forte pression sur les jeunes et les immigrés, sur lesquels pèse fortement l'impératif de flexibilité. Le modèle français, qui appartient à la famille des systèmes de protection sociale conservateurs ou corporatistes selon Gosta Esping-Andersen (Les trois mondes de l'Etat - providence), affiche ainsi des standards de protection élevés pour les « insiders » mais ne parvient pas à favoriser l'insertion des « outsiders », et notamment des jeunes.

Le déséquilibre financier du système de protection sociale a vocation à s'amplifier du fait des évolutions démographiques à venir. Ainsi, en 2030, un français sur trois aura plus de 60 ans, alors que les jeunes de moins de 20 ans ne représenteront que 20 % de la population. Les menaces pesant sur la solidarité intergénérationnelle risquent de se manifester bien davantage dans la compétition sociale entre individus que selon une ligne de fracture générationnelle.

L'idée de fracture générationnelle est intimement liée à la cassure intervenue à la sortie des trente glorieuses, mettant un terme au processus devant assurer aux enfants un meilleur destin social que celui de leurs parents. La société qui se dessine depuis le début des années 1950, si les jeunes tendent à s'y insérer plus difficilement que leurs aînés, est avant tout traversée de lignes de clivage entre individus.

La société contemporaine est ainsi traversée par une ligne de démarcation entre « inclus » et « exclus » et est le lieu d'une compétition sociale où les attributs de classe, tout autant que les ressources générationnelles, sont mobilisés.

La compétition entre individus et entre groupes sociaux s'inscrit en premier lieu dans l'espace, favorisant la constitution des ghettos aux deux bouts de l'échelle sociale, comme mis en lumière par Eric Maurin dans son ouvrage Le ghetto français - Enquête sur le séparatisme social. Cette stratégie d'apaisement entre individus de mêmes groupes sociaux vise notamment à favoriser l'entre soi et la fréquentation d'écoles à la population homogène. Cette recherche du positionnement spatial en fonction des perspectives de scolarisation des enfants provient de l'extrême importance accordée en France au diplôme, attribut indispensable pour s'inscrire dans un destin social ascendant. Ce primat donné au diplôme conduit à la mise en œuvre de stratégies particulièrement élaborées pour les individus ou groupes sociaux connaissant les méandres du système d'orientation, comme illustré par Maire Duru-Bellat dans L'inflation scolaire.

Cette compétition pour l'accès aux meilleures filières et aux meilleurs diplômes tend à favoriser les groupes sociaux de la classe dominante, telle que la qualifie Pierre Bourdieu. Ainsi, alors que 50 % des enfants de cadre sont orientés vers le baccalauréat général, cela ne concerne que 10 % des enfants d'ouvriers. Ces derniers sont en outre beaucoup plus touchés par le manque de maîtrise des connaissances de base (lecture et mathématique) à l'entrée au collège.

Face au spectre du déclassement et à la nécessité de lutter pour les meilleures positions sociales, la possibilité de mobiliser les ressources accumulées par la génération précédente, tant en capital humain qu'en capital financier, apparaît primordiale. La remise en cause du principe de solidarité régissant notre système de protection sociale serait ainsi beaucoup plus douloureuse pour les individus privés de ces ressources.

Face à la compétition sociale qui se dessine dans notre société et aux menaces qu'elle fait peser sur le lien social, du fait de la logique de ségrégation qu'elle promet, une lutte plus « juste ? » pour les positions sociales doit être favorisée.

S'agissant du système scolaire, François Dubet dans L'école des chances, qu'est ce qu'une école juste ?, propose plusieurs pistes et notamment d'assurer une meilleure information de tous sur les voies d'orientation. Il se demande également si le principe de sélection méritocratique doit être présent tout le long du cursus scolaire et insiste sur la nécessité de tenir compte des « vaincus » du système scolaire.

La lutte contre la constitution de ghettos aux deux bouts de l'échelle sociale passe par la mise en œuvre de mesures visant à favoriser la mixité sociale, les outils existant en la matière avec la loi Solidarité et renouvellement urbain de 2000, aux termes de laquelle les logements disponibles d'une commune doivent comporter 20 % de logements sociaux. L'activation effective de cet outil apparaît comme indispensable, dans une stratégie impliquant les services de l'Etat et les collectivités territoriales, au premier rang desquelles les communes et leurs groupements.

S'agissant de la réforme du système de protection sociale, la recherche de pistes devait se faire avec le souci de ne pas opposer les générations et en montrant que le maintien du caractère solidaire de ce système passe par des efforts de tous les groupes concernés. L'écho d'une telle réforme aboutirait nécessairement, non pas à une opposition entre générations, mais à un repli sur les solidarités privées et familiales.

L'entrée dans la société post-industrielle a radicalement transformé le contexte où se déroulaient les conflits de classe, rendant ceux-ci moins structurants dans le champ de la

compétition sociale. Le clivage entre générations, s'il est indéniable en termes de ressources et de positionnement sur le marché du travail, ne s'est pas pour autant substitué à lutte des classes.

Les stratégies aujourd'hui mises en œuvre dans la compétition sociale sont autant structurées en termes de classe qu'en termes de ressources générationnelle. Elles sont le fait d'individus fuyant le spectre du développement social, pour eux et encore davantage pour leurs enfants. Face au risque de délitement du lien social et d'accroissement des inégalités, il semble urgent de remettre l'accent sur la justice et la solidarité.